

MAIRIE DE LA NEUVILLE SAINT PIERRE
11 Rue du Haut
60480

Tél : 03.44.80.84.31
Email : mairie@laneuvillestpierre.fr



SEANCE DU 16 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 16 juin, à 18H30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur NIGRO Jean-Pierre, Maire.

La séance a été publique.

Etaient présents :

Conseillers	Présent	Absent	Conseillers	Présent	Absent
NIGRO Jean-Pierre	X		GOBERT Aline	X	
TABARY Xavier	X		LORANGER Sylvain	X	
GAMBET Thérèse	X		THIBAUT Aymeric	X	
HACQUART Nicole	X		DEBAILLEUX Valérie	X	
LEGRAND Valérie	X		GOBERT Stéphane	X	
DUMINI Sylvain	X				

Secrétaire de séance : LORANGER Sylvain

Date d'affichage : 11 juin 2026 Date de la convocation : 11 juin 2026

Ordre du jour :

OBJET : Décision modificatives aux prévisions budgétaires votées

Suite a une demande reçue de la trésorerie, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de passer la décision modificative suivante :

6811 – 028 : - 5089€

6811-040 : + 5089€

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à exécuter la décision modificative ci-dessus.

OBJET : Présentation du devis concernant les réparations intra muros du chemin du Quesnoy

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le devis établi par l'assistant à maîtrise d'œuvre MCOI concernant les travaux de réparation du chemin du Quesnoy.

Le montant de ce devis s'élève à **15 809,60 € HT**.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, **approuve ce devis et autorise Monsieur le Maire à le signer ainsi qu'à engager les démarches nécessaires à son exécution.**

OBJET : Présentation du devis établi par la Sté HUCHEZ concernant la Mise en conformité du Paratonnerre de notre Eglise – Demande de subvention

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le devis établi par l'entreprise HUCHEZ concernant les travaux de mise en conformité du paratonnerre de l'église.

Le montant de ce devis s'élève à **11 524,00 € HT**.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, pour le financement de cette opération, la commune peut solliciter des subventions auprès de plusieurs partenaires. À ce titre, une aide importante pourrait nous être accordée au niveau du Conseil Départemental, ainsi qu'une participation

pouvant aller jusqu'à 2 000 € par la Communauté de communes de l'Oise Picarde (CCOP).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental de l'Oise et de la Communauté de communes de l'Oise Picarde (CCOP), au taux le plus élevé possible, afin de participer au financement de cette opération.

INFORMATIONS :

Festivités du 14 juillet 2026 :

Les membres du Conseil Municipal à la majorité a décidé d'organiser en ce jour de Fête Nationale un **REPAS CONVIVIAL Pour TOUS.**

Dans l'après-midi, il y aura une variété de jeux ouverts pour le plaisir des jeunes et des moins jeunes.

Fin de Séance à 20 h 15

LE MAIRE

Jean-Pierre NIGRO

SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2026

NIGRO Jean-Pierre	
TABABY Xavier	
GAMBET Thérèse	
HAQUART Nicole	
LEGRAND Valérie	
DUMINI Sylvain	
GOBERT Aline	
LORANGER Sylvain	
THIBAUT Aymeric	
DEBAILLEUX Valérie	
GOBERT Stéphane	